



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Dossier de presse

kulturama.lu

Rapprocher les mondes de la culture et de l'éducation

2 mai 2018

Kulturama.lu

Rapprocher les mondes de la culture et de l'éducation

«Le rapprochement entre les institutions culturelles et les établissements scolaires sera encouragé et facilité. Les projets de collaboration entre classes préparatoires et instituts culturels seront soutenus.»

Programme gouvernemental, 2013

La promotion d'une éducation culturelle, qui figure en bonne place dans le programme gouvernemental, a également été évoquée lors des dernières assises culturelles, organisées en 2016. De nombreux artistes ont notamment réclamé la création d'un réseau pour améliorer l'interaction entre le milieu scolaire et les acteurs culturels.

Certes, cette interaction existe déjà et de nombreuses initiatives ouvrent les portes de l'école aux artistes. Mais il s'agit souvent d'initiatives isolées. De même, de nombreuses institutions culturelles accueillent régulièrement des élèves.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le ministère de la Culture proposent une solution durable pour faciliter en toute transparence l'accès des enseignants, mais aussi des éducateurs des maisons relais, à des ressources artistiques supplémentaires et l'accès des artistes au milieu de l'éducation.

La plateforme numérique kulturama.lu permettra aux enseignants et aux éducateurs de trouver les informations sur les différentes institutions culturelles ainsi que leurs programmes « jeunesse » et d'entrer directement en contact avec des artistes disposés à intervenir dans les classes des écoles fondamentales et des lycées ainsi que dans les maisons relais. L'objectif est de promouvoir l'éducation culturelle à l'école et dans la maison relais, mais aussi la transmission de la culture en dehors de ces institutions, grâce aux institutions participantes.

Les enfants et les jeunes, indépendamment de leur âge, de leurs origines et de leur milieu social pourront plus facilement découvrir l'art et la culture représentés au Luxembourg.

La plateforme sera accessible à la fin du mois de juin 2018.

I. UNE PLATEFORME POUR LES ENSEIGNANTS, LES ÉDUCATEURS ET LES ARTISTES

I.1. Une plateforme numérique

La plateforme numérique kulturama.lu proposera plusieurs entrées :

- une base de données composée d'artistes prêts à intervenir dans les écoles et les maisons relais ;
- une carte avec l'implantation des institutions culturelles luxembourgeoises, pour une recherche géographique ;

- l'agenda des programmes pour enfants et pour jeunes dans les institutions culturelles, qui puise dans la plateforme www.plurio.net ;
- une documentation sur les projets déjà réalisés dans le cadre de kulturama.lu.

I.2 Un outil précieux pour les enseignants

Les enseignants, tant de l'enseignement fondamental que de l'enseignement secondaire, pourront utiliser la plateforme kulturama.lu pour planifier des sorties culturelles avec leur classe dans les institutions luxembourgeoises.

Ils pourront aussi entrer en contact directement avec les artistes figurant dans la base de données. Ils élaboreront avec l'artiste choisi un projet commun d'éducation culturelle au profit des élèves. Ce projet sera soumis à une consultation interministérielle (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et ministère de la Culture) en vue de l'indemnisation de l'artiste (*lire aussi II.2*).

Les projets pourront prendre la forme d'une ou de plusieurs interventions en classe. Ils pourront aussi impliquer plusieurs artistes au niveau de toute une école.

Après accord, le projet sera réalisé conjointement en classe.

Chaque projet sera clôturé par un court rapport, publié sur la plateforme, qui permettra aux artistes de mettre en vitrine leurs expériences et aux enseignants de trouver une source d'inspiration pour des projets à venir.

I.3 Un outil pour les maisons relais aussi

L'ouverture sur le monde culturel est aussi favorisée dans les maisons relais. Le domaine « créativité, art et esthétique » est en effet un des six domaines prioritaires pour le développement de l'enfant retenus dans le Cadre de référence national sur l'éducation non-formelle des enfants et des jeunes. Ce cadre de référence constitue la pierre angulaire du dispositif de qualité pédagogique pour les structures d'éducation et d'accueil.

Les responsables des maisons relais pourront consulter la plateforme kulturama.lu pour être informé des manifestations culturelles à destination du jeune public. Elles pourront aussi entrer en contact avec les artistes inscrits afin d'organiser des activités pédagogiques autour de la culture.

L'indemnisation des artistes est directement assurée par les maisons relais.

II. APPEL AUX ARTISTES

II. 1. Qui peut s'inscrire ?

La base de données est ouverte aux artistes et aux médiateurs culturels, professeurs d'art ou experts dans un domaine culturel (théâtre, littérature, danse, musique, cinéma, arts plastiques).

Les candidats doivent remplir un ou plusieurs des critères suivants :

- attester d'une formation culturelle ;
- exercer une activité culturelle professionnellement ;
- avoir de l'expérience en matière de projets scolaires ;
- pouvoir s'adapter aux horaires de l'école.

Les demandes d'inscription sont à envoyer sur un formulaire dédié à info@kulturama.lu avec un court descriptif de l'artiste et de son du travail, ses coordonnées, une photo, les langues parlées, le niveau d'enseignement dans lequel il souhaite intervenir (fondamental, secondaire, classes inférieures ou supérieures...) et ses disponibilités.

II.2. Une formation spécifique et un tarif unique

Avant d'intervenir en classe, les acteurs culturels suivent une brève formation pédagogique (+/- 4 heures) organisée régulièrement par le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

Le tarif pour l'indemnisation de l'artiste est fixé à 90 euros hors TVA par heure passée en classe, ce qui inclut la préparation et le suivi du projet.

Le projet kulturama.lu est cofinancé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le ministère de la Culture.

III. UN PROJET PHARE DE L'ÉDUCATION CULTURELLE

III.1 Une Journée pour mobiliser les enseignants

Parallèlement au lancement du site, le ministère (Institut de formation de l'Éducation nationale, en coopération avec le SCRIPT) organise une Journée de l'éducation culturelle le 28 juin 2018 pour les enseignants de l'enseignement fondamental et du secondaire. À travers des ateliers consacrés au théâtre, à la littérature, à la musique et aux arts plastiques, le personnel éducatif pourra avoir un aperçu de projets réalisables à l'école ou en classe dans le cadre du projet kulturama.lu.

III.2 Un projet du SCRIPT

Le projet kulturama.lu a été développé par la nouvelle Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le SCRIPT est un des moteurs de développement de l'éducation au Luxembourg. Pour mieux répondre à ses nombreuses missions, le service a été réorganisé en mars 2017 en six divisions.

La Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques permet de garantir un suivi de projets et d'initiatives qui ont fait leurs preuves sur le terrain et méritent d'être maintenus et développés jusqu'à ce qu'un porteur soit identifié. D'un côté, il s'agit de coordonner des initiatives pédagogiques ponctuelles telles que des concours comme le « Maachmath », les Olympiades des sciences naturelles ou encore des projets relatifs à la promotion de la lecture. De l'autre côté, il

s'agit de coordonner des programmes pédagogiques récurrents et éprouvés comme le projet « Peer-Mediation », le projet « stop mobbing » ou d'autres programmes de prévention.

Au-delà de ces programmes visant le bien-être du jeune, le SCRIPT collabore avec des associations et institutions du milieu social et culturel ayant pour objectif de développer les compétences personnelles, sociales et communicatives des enfants et jeunes, notamment ceux issus de milieux défavorisés, et de leur faire connaître les lieux et les acteurs de la vie culturelle.

WELTWEIT LERNEN GILT WIE fir d'Enseignanten aus dem Enseignement fondamental an dem Enseignement secondaire

fir d'Enseignanten aus dem Enseignement fondamental an dem Enseignement secondaire

4 Atelieren:



Literatur



Theater



Musek



Bildend Konscht

28.06.2018

Am Kader vum Projet www.kulturama.lu gëtt den 28. Juni 2018 zu Walfer um eduPôle d'Journée de l'Éducation culturelle organiséiert. Léierpersounen sollen en Abléck iwwer méiglech kulturell a kreativ Projete kréien, déi an der Klass/Schoul kënnen organiséiert ginn.*

Programm:

08h30 - 09h00:	Aschreiwung a Kaffi	11h30 - 13h00:	Méttespaus
09h00 - 09h30:	Introduktioun vum Här Minister Claude Meisch	13h00 - 14h30:	Atelier 2 (Workshop) (EF an ES hu separat Atelieren)
09h30 - 10h00:	Presentatioun vu kulturama.lu	14h30 - 15h00:	Kaffispaus
10h00 - 11h30:	Atelier 1 (Workshop) (EF an ES hu separat Atelieren)	15h00 - 16h00:	Zesummefaassung an Ausbléck

Aschreiwung: www.ifen.lu / Code: D3-a-37

*Et besteet och d'Méiglechkeet sech just fir en halwen Dag anzeschreien.



**Retrouvez l'actualité du ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse sur www.men.lu**